

# Les consonnes voient double

**L'orthographe, parlons-en.** Le linguiste Claude Gruaz nous explique pour la dernière fois une des règles de la langue française.

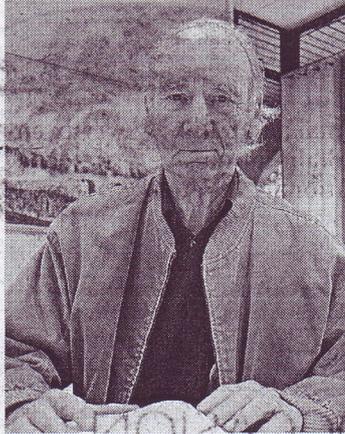
L'association Études pour la rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui (Erofa) milite pour une simplification de l'orthographe. Quatre propositions ont déjà été présentées. Le linguiste eurois Claude Gruaz, président de l'association, nous les expose cette semaine. Aujourd'hui : les consonnes doublées.

Pourquoi écrit-on « patronner » et « patronage », « consonne » et « consonantique » ? Cherchez bien ! Mais vous aurez du mal à trouver une explication.

Certes on peut en trouver. Par exemple : pourquoi écrit-on « traditionnel » et « traditionalisme » ? On vous dira que devant le suffixe « al » on ne double pas le « n » alors qu'on le double devant « el ». Et l'on pourra ajouter qu'historiquement le suffixe « al », savant car venu du latin, était logiquement précédé d'un « n » simple, ce qui n'est pas le cas de « el », suffixe dit populaire.

## Ne jamais doubler la consonne finale

En somme, pour écrire correctement, il suffirait soit d'enseigner le latin aux jeunes élèves, soit de leur



Claude Gruaz

faire apprendre des listes de mots en faisant appel à leur mémoire... Faute de pouvoir faire appel à leur intelligence. Encore cela ne suffirait-il pas car le mot « confessionnal » a deux « n » devant « al ». Et pourtant, il suffirait de décider de ne pas doubler la consonne en fin de mot dans les féminins et les dérivés.

On écrivait alors uniformément sur métal : métaliser, métalique, métallurgie, métallifère, etc. Mais aussi sur don : doner, doneur, etc. comme déjà donateur, donation. Ou encore bone, débonaire, comme déjà bonasse, bonification. Mais, dira-t-on, c'est oublier l'his-

toire du français qui nous fait écrire aujourd'hui « donner » et « bonne » avec « nn ». Il n'est que trop facile de répondre que c'est aussi retrouver les racines de l'orthographe française puisque le latin écrivait « donare » et « bonus ». Tout au long de l'histoire de l'orthographe, le doublement consonantique a fait l'objet de maintes décisions contradictoires. Au XVII<sup>e</sup> siècle, d'Olivet, nommé plénipotentiaire à l'Académie pour les questions d'orthographe, alla jusqu'à supprimer toutes les consonnes doublées inutiles dans ses propres ouvrages.

Pourquoi donc ne pas généraliser cette règle simple de ne jamais doubler une consonne finale ? La consonne simplifiée serait alors, non pas une faute, mais un réel renforcement du système profond de l'orthographe.

## INFOS PRATIQUES

Claude Gruaz, ancien directeur de recherche au CNRS, est président de l'association Erofa (Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui). Plus d'informations sur le <http://erofa.free.fr> ou par e-mail : [erofa@free.fr](mailto:erofa@free.fr). A lire aussi : « Les Consonnes doublées, féminins et dérivés » (2009) aux éditions Lambert-Lucas.

*Paris Normandie 26 avril 2013*